

“L’Opinion des autres” : un nouvel instrument pour l’orientation

par Louis GADBOIS

AUX ÉTUDIANTS que leur angoisse comme à ceux dont le choix professionnel semble jaillir spontanément, pour le meilleur ou pour le pire, “L’Opinion des autres” ouvre un nouveau champ de réflexion.

Voici trente jeunes hommes — ou jeunes filles — qui en sont à leur dernier hiver au collège. A l’invitation du Directeur de l’orientation, ils se sont réunis pour s’écrire les uns aux autres conseils et mises en garde. Chacun, à son pupitre, reçoit la liste de tous les participants, où son propre nom figure en ordre alphabétique, et l’on commence l’évaluation sommaire des talents particuliers et des caractères face à l’éventail des carrières. Chacun indique d’abord les deux professions qui, dans son opinion, conviendraient le mieux à André Abel et les deux qui lui conviendraient le moins, puis s’efforce de justifier brièvement son jugement. Tout le groupe y passe à tour de rôle. Chaque verdict tient en quelques mots, ce qui permet d’écrire en moulé afin de préserver l’anonymat, gage de certaines sincérités. Il ne reste plus qu’à recueillir toute cette correspondance pour la distribuer aux destinataires.

C’est alors que chaque étudiant, en dépouillant son courrier, commence à vivre une expérience hautement significative, celle de l’individu affrontant une société qui le juge sans complaisance comme sans cruauté. Il étudie à loisir les convergences d’opinions comme les désaccords, il oscille entre le pôle du moi secret et celui du monde extérieur; peut-être va-t-il reconsidérer ses projets, peut-être les voir confirmer, peut-être tenir tête à la majorité du groupe social. Il en sortira mûri s’il parvient à assimiler la révélation de son image telle qu’elle existe en ses semblables.

Un matériel commode : “L’Opinion des autres”

Si l’expérience que nous venons d’exposer commence à entrer dans la pratique de l’orientation, c’est

grâce à l’initiative de Monsieur Jean-Marie Beauchemin, auteur de “L’Opinion des autres”⁽¹⁾.

Matériellement, la méthode comprend trois éléments destinés à rendre l’échange d’opinions à la fois clair, simple, ordonné et relativement rapide :

— *des directives à distribuer aux étudiants* au début de la séance; le psychologue ou le conseiller d’orientation voudra les lire à haute voix et les commenter;

— pour chaque participant, *trois formules imprimées* qui lui permettent, d’abord, de se prononcer sur lui-même et sur ses camarades — en identifiant ceux qu’il croit connaître suffisamment et connaître peu — puis de faire la synthèse de toutes les opinions exprimées sur son propre cas;

— *un manuel* qui expose en quelques pages *les lignes essentielles de la méthode* et qui contient un spécimen des directives et des formules à utiliser.

On peut ajouter que le manuel, pour le moins laconique, s’adresse à des spécialistes rigoureusement formés en psychologie de la personnalité et pour qui les sentiments vécus ont plus d’importance que les résultats de tests.

Après l’opinion des autres

En effet, il ne faut pas beaucoup d’imagination pour deviner que le courant psychologique déclenché par l’opinion collective va se prolonger bien au-delà de l’initiale explosion de vérité, qu’il peut s’amplifier et quelquefois même menacer de rompre les digues. Dans la plupart des esprits, sans doute, les prises de conscience nécessaires se feront tout naturellement; quelques-uns sentiront le besoin de repenser avec un autre certains aspects de leur orientation; enfin, certains doutes plus ou moins obsessionnels, certaines réactions dépressives *pourront se faire jour*. On ne

saurait donc trop insister sur la responsabilité du praticien de l'orientation : après avoir présenté l'épreuve dans un climat constructif — et donc "sécurisant" — il devra en surveiller les répercussions et ouvrir largement la porte de son bureau. Il apprendra petit à petit — et ici nous conjecturons sans vergogne — il apprendra que, dans une foule de cas, le choc de l'opinion publique n'a rien produit de tangible; qu'il a modifié certains choix; qu'il en a cristallisé d'autres; enfin, qu'il a modifié certains complexes, certaines convictions, certaines façons de se percevoir ou de se croire catalogué par autrui.

Peut-être, entre-temps, le spécialiste de l'orientation aura-t-il trouvé, parmi les étudiants enrichis par cette expérience sociale des volontaires qui l'inviteront à instaurer la pratique du *counseling d'orientation en petits groupes*. Il aura, du même coup, replacé son travail dans une perspective encore méconnue, celle de l'aide positive à l'épanouissement des personnes. *Au delà des quotients intellectuels, au delà de tout diagnostic, au delà de l'équivoque comptabilité des tests, il aura entraîné ses semblables dans un dialogue sur des valeurs*. Hâtons-nous d'ajouter que, parmi ces valeurs, les tests méritent une place de choix, et que la génération montante doit comprendre leur rôle pour savoir les bien utiliser. Pour tout système de valeurs intelligent, les bons tests sont aussi nécessaires à notre monde que les bons procédés de reboisement, les bons systèmes de dynamitage, les bons bulletins de météo et tout ce qu'on voudra.

Au banc d'essai

Après les idées, place à la réalité. "L'opinion des autres" n'est pas la sensationnelle découverte qui va régler tous les problèmes d'orientation. "L'opinion des autres", comme toute autre méthode neuve, devra faire ses preuves. Il faudra la roder, l'adapter aux différents contextes et, si la réalité l'impose, la rejeter parmi les rêves inutiles.

Ce travail de mise au point, qui échappe à l'expérimentation pure, est à peine commencé, mais nous pouvons déjà résumer les opinions de trois praticiens qui ont utilisé la méthode au cours de l'année scolaire 1964-1965.

Tout d'abord, un témoignage peu encourageant. Le psychologue d'un grand collège de Montréal présente l'épreuve dans quatre classes : or deux classes

ne manifestent aucun désir de la subir; dans les deux autres, en Rhétorique, soixante pour cent seulement des étudiants réalisent l'expérience. Commentaires du spécialiste : "Peu de profit faute de participants. Changement de certains choix de carrière. Quelques manifestations d'anxiété. Les gars ont peur de cette confrontation; en général, ils répugnent à subir des tests; de plus, ils forment souvent des petits clans et se connaissent peu entre eux. Pourtant, cet instrument me semble répondre à un besoin, et je l'essaierai de nouveau l'an prochain".

Dans un autre collège de garçons, encore à Montréal, l'idée de consulter les camarades soulève l'intérêt : les quatre cinquièmes des finissants se portent volontaires. Pour certains, c'est une confirmation de leur choix; d'autres se plaignent du peu de sérieux des jugements formulés à leur endroit et demeurent perplexes. "Pour le moment, de conclure le psychologue, sans avoir d'opinion ferme, je crois que l'instrument peut rendre de grands services. Je me propose, pour l'an prochain, de structurer une expérience dont les résultats se prêteront à une évaluation plus précise".

Enfin, dans un séminaire diocésain des Cantons de l'Est, tous les étudiants de Rhétorique, de Philo I et de Philo II tiennent à essayer la formule et s'en déclarent, dans l'ensemble, satisfaits. D'après leur conseiller d'orientation, "les motifs exprimés ont ouvert les yeux de certains étudiants sur leur attitude sociale. Le rendement de l'épreuve est supérieur dans les classes de Philosophie; en Rhétorique, on n'est pas encore assez préoccupé du choix professionnel."

Ces quelques observations laissent entrevoir la complexité des facteurs qui régleront la fécondité de "L'opinion des autres" : nature des institutions, climat social des différentes classes, degré d'urgence objective et subjective des décisions à prendre, etc. Il y aurait bien des études à entreprendre sur les façons d'inviter les jeunes à se juger les uns les autres, sur l'utilité des conseils en provenance d'amis réels ou d'étrangers, etc.

Ici encore, la parole est aux étudiants et à leurs conseillers. •

(1) BEAUCHEMIN, Jean-M., *L'Opinion des autres*, Fédération des Collèges classiques, ("Edition expérimentale"), mai 1964. La distribution en est réservée aux membres de la Corporation des psychologues et de la Corporation des conseillers d'orientation.